



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 06 octobre 2021
affiché ou publié le mercredi 06 octobre 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20211005-lmc1H25992H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H25992H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 septembre 2021

n° 127-21 C

Objet : RS - Mon Pass'Rénov - Modalités d'attribution du Fonds air / ventilation / rénovation dans le cadre de la convention pour l'amélioration durable de la qualité de l'air avec la Région

- date de convocation le 24 septembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi trente septembre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Christian Berthomier à Jocelyne Gougou - de Daniel Bouchet à Aurélie Le Meur - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Alain Caraco - de Pierre Brun à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Philippe Gamen - de Sandrine Garcin à Sylvie Koska - de Sabrina Haerincq à Corinne Charles - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur - de Benoit Perrotton à Aloïs Chassot - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton

• conseillers excusés : 18

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Florence Bourgeois - Frédéric Bret - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - James Hallay - Max Joly - Lydie Mateo - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Farid Rezzak - Alain Saurel - Thierry Tournier - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 30 septembre 2021

délibération n° 127-21 C

objet **RS - Mon Pass'Rénov - Modalités d'attribution du Fonds air / ventilation / rénovation dans le cadre de la convention pour l'amélioration durable de la qualité de l'air avec la Région**

Thierry Repentin, vice-président chargé de l'habitat et du foncier associé, rappelle que Grand Chambéry a mis en place une porte d'entrée unique sur les questions de rénovation énergétique, ainsi qu'un accompagnement gratuit et personnalisé, avec Mon Pass'Rénov.

Entre 2017 et 2022, l'objectif est d'accompagner environ 2 000 propriétaires et copropriétaires dans la rénovation énergétique performante de leur logement.

Grand Chambéry a signé une convention pour l'amélioration de la qualité de l'air avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une aide financière, le bonus Air'Rénov, a ainsi été créée pour financer les propriétaires de logements accompagnés dans le cadre de Mon Pass'Rénov et réalisant des travaux d'isolation couplés à un changement de chaudière au fioul.

La Communauté d'agglomération a approuvé, par délibération du 15 avril 2021, dans le cadre d'un avenant à la convention avec la Région, la création d'une nouvelle aide financière. Le Fonds air / ventilation / rénovation constitue une aide aux travaux d'isolation couplés à une intervention sur la ventilation. Cette aide peut être bonifiée en cas d'utilisation de matériaux biosourcés.

Le coût du Fonds air / ventilation / rénovation est estimé à 647 000 €, et partagé à parts égales entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Chambéry.

L'objectif visé est la rénovation de 130 logements collectifs dont 50 en biosourcé, et 35 logements individuels dont 30 en biosourcé.

Le montant de l'aide est fonction des travaux réalisés.

Il convient de compléter les modalités d'attribution pour préciser notamment la validité, les conditions générales et les matériaux éligibles.

Les modalités d'attribution de cette aide sont récapitulées et précisées en annexe.

Un parcours d'accompagnement spécifique est mobilisable par les personnes désirant bénéficier de cette aide. Destiné à faciliter les démarches, il leur permet d'être soutenues à chaque étape du projet par des conseillers, de mobiliser l'aide mais aussi d'autres financements, de trouver des artisans RGE (reconnu garant de l'environnement) qualifiés en matière de performance énergétique.

Cet investissement contribuera de manière significative aux trois enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique (réduction des gaz à effet de serre, réduction de la dépendance aux énergies fossiles et réduction des consommations d'énergie), ainsi qu'à la relance économique locale et à la structuration de la filière des matériaux biosourcés.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 128-19 C du Conseil communautaire du 27 juin 2019 portant approbation des actions de la convention sur la qualité de l'air dans le cadre de la stratégie environnement - énergie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi HD),

Vu la délibération n° 046-21 C du Conseil communautaire du 15 avril 2021 approuvant les actions de l'avenant à la convention-cadre régionale pour l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire de Chambéry 2019-2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les modalités d'attribution du Fonds air / ventilation / rénovation décrites dans le document ci-joint,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer tout document à intervenir,

Article 3 : **délègue** au président l'attribution du Fonds air / ventilation / rénovation aux particuliers demandeurs, après instruction du dossier de demande de cette aide et dès lors que l'avenant avec la Région sera signé.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 127-21 C

Objet de l'acte : RS - Mon Pass'Rénov - Modalités d'attribution du Fonds air / ventilation / rénovation dans le cadre de la convention pour l'amélioration durable de la qualité de l'air avec la Région

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 5 - Autres (Coopération décentralisée, syndicats...)

Date de l'acte : 05 octobre 2021

Annexe(s) : annexe

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211005-lmc1H25992H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25992H1

Date de transmission en Préfecture : 06 octobre 2021

Date de réception en Préfecture : 06 octobre 2021

Période d'affichage : du au